

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 039

Séance du jeudi 31 mars 2016

Date de la convocation: 26/03/2016

Membres en exercice : 29 *L'an deux mille seize et le trente et un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,*

Présents : 25

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Votants: 25

Secrétaire de séance:

Représentés:

Excusés: Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE

Absents: Regis DURAND

François FOLCHER

Objet: Adoption Compte administratif et résultats SIVU AEP - DE_2016_039

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de JAFFARD Alain délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du SIVU de l'AEP dressé par Le Maire délégué de Saint Maurice de Ventalon, anciennement président du SIVU, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 068.50		5 603.42		9 671,92
Opérations de l'exercice	5 227.27	9 314.91	265.00			3 822.64
TOTAUX	5 227.27	13 383,41	265	5 603.42		13 494,56
Résultat de clôture		8 156,14		5 338.42		13 494,56
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		13 494,56
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/04/2016 048-200057594-20160331-DE_2016_039-DE

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
 Les jours, mois et années ci-dessus.
 Le Maire,

